

**Conseil d'établissement (CÉ)**  
**École Saint-Arsène**  
**Procès-verbal de la réunion du 7 juin 2022**  
**(réunion tenue virtuellement, plateforme Teams)**

**Présences**

M. Jean-François Dazé, directeur  
Mme Roxane Carboni, directrice adjointe  
Mme Élyse Gamache-Bélisle, présidente  
Mme Julie Martel, responsable du service de garde  
M. Julien Ezziani, parent  
Mme Isabelle Jameson, parent  
M. Benoit Tousignant, parent

**Absents**

Mme Diane Bérubé, enseignante  
Mme Françoise Montambeault, parent  
M. David Lopez, parent  
Mme Isabelle Billard, parent substitut

**1. Ouverture de la réunion, nomination d'un.e secrétaire d'assemblée, quorum**

Mme Élyse Gamache-Bélisle propose l'ouverture de la réunion à 19h04.

Mme Élyse Gamache-Bélisle propose la nomination de M. Benoit Tousignant à titre de secrétaire d'assemblée; adopté à l'unanimité.

Comme l'indique la liste des présences ci-dessus, le quorum est atteint pour la présente réunion.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Julien Ezziani propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 19 avril 2022**

Mme Julie Martel propose d'adopter le procès-verbal. La proposition adoptée à l'unanimité.

**4. Point ouvert au public**

Sans objet.

**5. Mot de la direction**

**5.1. Suivi COVID-19.**

Depuis la dernière rencontre, les restrictions sanitaires se sont relâchées (port du masque qui n'est plus requis, etc.). Néanmoins, certaines consignes quant à la tenue à adopter en cas de contact ou d'infection ont été rappelées aux parents.

**5.2. Travaux dans le gymnase.**

Les travaux ont commencé le 1<sup>er</sup> mai comme prévu et se poursuivent bien. Le chapiteau a été installé dans la cour pour les cours d'éducation physique.

**6. Mot de la présidente**

La présidente cède la parole à M. Julien Ezziani, qui tient à souligner l'admirable travail de l'équipe-école pendant cette deuxième année scolaire pandémique.

## **7. Dossiers décisionnels**

### **7.1. Adoption du budget pro forma 2022-23**

La direction procède à la présentation du budget pro forma 2022-23. Mme Isabelle Jameson propose d'adopter le budget tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

### **7.2. Utilisation de la Mesure 15024 « Aide aux parents »**

La direction suggère que la mesure 15024 « Aide aux parents » soit utilisée pour rémunérer les orthophonistes qui ont assisté les Classe AMPLI de façon bénévole lors d'un projet spécial. Mme Élyse Gamache Bélisle propose, appuyé par Mme Isabelle Jameson, adopté à l'unanimité.

### **7.3. Utilisation du budget de fonctionnement du CÉ**

Les membres du CÉ conviennent d'utiliser la somme de 400 \$ pour subventionner les activités du CÉ, des frais de gardiennage pour les membres parents (rencontres en présentiel), etc. Si des fonds sont inutilisés en fin d'année, le CÉ peut décider d'allouer ces fonds à certaines activités des élèves (ex : album de finissants). Proposé par M. Julien Ezziani, appuyé par Mme Isabelle Jameson, adopté à l'unanimité.

### **7.4. Résolution pour le transfert des sommes du Fonds 4 au Fonds 9**

La direction explique le besoin de compenser les dépenses du fonds nécessaires 9 (moins de 3000\$) par un montant équivalent pris au fonds 4, afin de garder les fonds amassés durant l'année. Mme Julie Martel propose l'adoption du transfert des sommes nécessaires du fonds 4 au fonds 9 afin de couvrir les dépenses, en date du 30 juin 2022. Appuyé par M. Benoit Tousignant, adopté à l'unanimité.

### **7.5. Adoption de l'évaluation du plan de lutte pour contrer l'intimidation**

Mme Roxane Carboni présente le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence, avec son bilan annuel et comparaison avec l'année précédente. Le code de vie et le système de « bravos » fonctionnent bien. On note une baisse de 24 « billets blancs » distribués cette année, par rapport à l'année dernière. Une très petite minorité (4%) des élèves ont eu besoin d'interventions répétées ou de plus grande profondeur, en collaboration avec les parents. L'adoption du plan de lutte pour contrer l'intimidation est proposée par M. Benoit Tousignant et appuyée par Mme Élyse Gamache-Bélisle. Adopté à l'unanimité.

### **7.6. Listes de matériel scolaire 2022-2023**

Liste d'effets scolaires : Les listes d'effets scolaires 2022-23 sont présentées. Une hausse est observée d'environ 15 à 20\$ pour les années 1 à 6, en raison de l'inflation et d'une nouvelle façon de fournir les cahiers d'exercices en anglais. Les listes seront envoyées aux parents vers la fin du mois de juin 2022. Leur adoption est proposée par Mme Julie Martel et appuyée par Mme Élyse Gamache-Bélisle. Adopté à l'unanimité.

### **7.7. Entrée progressive au préscolaire et en classe AMPLI**

Mme Roxane Carboni présente l'horaire des entrées progressives des élèves au préscolaire et des groupes AMPLI pour la rentrée 2022-23, similaire à ce qui était fait dans les années antérieures. Leur adoption est proposée par Mme Élyse Gamache-Bélisle et appuyée par Mme Julie Martel, adopté à l'unanimité.

**7.8. Approbation des journées pédagogiques 2022-2023**

Mme Julie Martel présente la planification des journées pédagogiques pour 2022-23. Son adoption est proposée par M. Benoit Tousignant et appuyée par Mme Élyse Gamache-Bélisle. Adopté à l'unanimité.

**8. Dossiers d'information**

**8.1. Sondage des parents pour le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) sur la communication**

Un sondage sous format électronique (formulaire « forms ») est rempli aux membres du CÉ, à propos de la communication aux parents de la part du CSSDM ou l'école

**8.2. Consultation auprès des élèves (sera traité par courriel)**

À suivre par courriel

**8.3. Bilan du projet éducatif**

L'équipe-école sa continué les ateliers d'écriture et a mesuré la motivation des élèves envers les activités d'écriture, qui était très élevée au premier cycle et élevée au 2<sup>e</sup> cycle. L'an prochain, cet exercice de mesure sera fait par voie électronique (« Forms »), 3 fois au cours de l'année.

**8.4. Service de garde**

Les postes de l'année 2022-23 ont été comblés. Trois nouveaux postes ont été créés, les groupes seront donc plus faciles à diviser en préscolaire et au 1<sup>er</sup> cycle. La direction souligne l'excellent travail de Mme Julie Martel, de son adjointe et de toute l'équipe au cours de l'année.

**8.5. Délégué.e du comité de parents**

Mme Isabelle Jameson rapporte que lors de la dernière réunion, cinq nouveaux parents ont été nommés au conseil d'administration du CSSDM.

**9. Correspondance**

Sans objet.

**10. Varia**

Sans objet.

**11. Date et lieu de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre du CÉ est prévue pour le mardi le 6 septembre 2022, à 19h00, à l'école St-Arsène.

**12. Clôture de la réunion**

Mme Élyse Gamache-Bélisle propose la clôture de la réunion à 20h52. Adopté à l'unanimité.